

Guyancourt, le 11 mars 2016

Le Directeur académique des services de
l'éducation nationale, directeur des services
départementaux de l'éducation nationale des
Yvelines

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'écoles

Mesdames et Messieurs les enseignants

S/c de Mesdames et Messieurs
les Inspecteurs de l'Éducation nationale

L'Inspecteur d'académie

Affaire suivie par :
Carole VALVERDE

Téléphone
01.39.23.60.38
Télécopie
01.39.23.62.00
Mél.

ce.ia78.ienadjoint@ac-versailles.fr

Adresse postale :

BP100
78053 Saint-Quentin-en-Yvelines
cedex

Accueil du Public :

19 Avenue du Centre
78280 Guyancourt

Objet : Organisation de stages de remise à niveau.

Les élèves en difficulté de CE1, CM 1 et CM 2 peuvent suivre des stages de remise à niveau pendant la période des vacances scolaires.

Ces stages se dérouleront sur 2 périodes de l'année scolaire :

- une semaine durant les vacances de printemps, du 18 au 22 avril 2016
- la dernière semaine des vacances d'été, du 22 au 26 août 2016

Plusieurs écoles pourront se regrouper, sous votre coordination.

Afin de renforcer la liaison école/collège, les stages de remise à niveau offerts aux élèves de CM2 de la fin du mois d'août auront lieu, chaque fois que possible, dans les locaux du collège de secteur des élèves.

L'implantation des stages dans les écoles sera décidée en accord avec le Maire qui en ouvrira les locaux, l'implantation des stages dans les collèges en accord avec les Principaux concernés.

Ces stages seront assurés par des enseignants volontaires, rémunérés par des heures supplémentaires. Attention, ces enseignants doivent être du 1^{er} degré et exercer dans les Yvelines.

Les professeurs des écoles stagiaires de notre département peuvent assurer les stages de remise à niveau. Toutefois, vous vous assurerez, pour les stages de remise à niveau des vacances d'été, qu'aucun d'entre eux n'a fait l'objet d'un licenciement à l'issue du jury de titularisation.

Ce dispositif s'adresse aux élèves de CE1, CM1 et CM2 qui présentent des lacunes importantes en français et en mathématiques. Il sera organisé sur une durée de 15 heures, à raison de 3 heures par jour. Cet enseignement sera structuré autour de groupes de 5 à 6 élèves.

Avant le début du stage, l'enseignant de l'élève établira un bilan de compétences en français et en mathématiques. Il transmettra ces informations à l'enseignant qui conduira le stage. C'est sur la base de ce constat que les actions pédagogiques seront conçues.





2/2

A la fin du stage, une évaluation des progrès de chaque élève sera faite par l'enseignant assurant le stage et communiquée à la famille, ainsi qu'à l'enseignant de l'élève.

Pour repérer les élèves en difficulté et mesurer l'effet des aides sur les progrès des élèves, les enseignants peuvent s'appuyer sur :

- les programmes
- les outils présents sur <http://www.banqoutils.education.gouv.fr/index.php>
- les outils d'évaluation mis en œuvre dans chaque classe

L'ensemble du dispositif sera présenté au conseil d'école, il sera inscrit dans le volet du projet d'école concernant l'aide aux élèves rencontrant des difficultés.

Pour les stages de remise à niveau des vacances de printemps, vous voudrez bien transmettre le tableau des dispositifs prévus sur votre école pour le **1er avril 2016**.

Dès la fin du stage, vous voudrez bien adresser à votre circonscription l'ensemble des attestations de service fait, accompagné éventuellement des tableaux modifiés.

Pour le stage de remise à niveau du mois d'août, vous voudrez bien transmettre à votre circonscription le tableau des dispositifs prévus sur votre école pour le vendredi **10 juin 2016**.

Une fois le service fait, dès la fin du stage, vous voudrez bien adresser à votre circonscription l'ensemble des attestations de service fait concernant le mois d'août, accompagné éventuellement des tableaux modifiés.

En cas de difficultés pendant le stage, veuillez trouver ci-après le contact téléphonique auquel vous pourrez faire appel :

Téléphone : 01 39 23 60 38

Télécopie : 01 39 23 62 00

Adresse électronique : ce.ia78.ienadjoint@ac-versailles.fr

Je vous remercie de votre engagement dans la mise en œuvre de ce dispositif qui constitue un enjeu majeur pour les élèves en difficulté scolaire.

Serge CLEMENT